



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome VI (1854)**

Vuarges, Varges, village de l'arrondissement de Lons-le-Saunier ; canton de Conliège ; distribution de poste de Mirebel ; perception de Vevy ; succursale ; à 10 km de Conliège et 14 de Lons-le-Saunier.
Altitude: 507^m.

Le territoire est limité au nord par Vevy, au sud par Binans, à l'est par Blye et Châtillon-sur-Curtine, à l'ouest par Vevy et Pably.

Il est traversé par le chemin de grande communication n° 39, de Lons-le-Saunier à Saint-Laurent-en-Grandvaux ; par les chemins vicinaux tirant à Vevy, Blye, Mirebel, Crançot, Pably, et de Vevy à Châtillon-sur-Curtine.

Le village est situé au pied occidental de la chaîne de l'Heute, sur un plateau en grande partie couvert de bois. Les maisons sont groupées, construites en pierre et couvertes en laves.

Population : en 1790, 231 habitants ; en 1846, 239 ; en 1851, 238, dont 126 hommes et 112 femmes ; population en 1856, 220 habitants ; population spécifique par km carré, 35 habitants ; 59 maisons ; 60 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil datent de 1792.

Vocabulaire : saint Michel.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archives Départementales avant, où Verges a reçu les cotes 5 E 355/6 et /9 et 5 E 408/1 et /2. La série du Greffe a reçu les cotes 3 E 1024, 3 E 7327 à 7332, 3 E 8168, 3 E 10349 à 10351 et 3 E 12815. Tables décennales : 3 E 1182 à 1190.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 903 et 904, 2 Mi 508, 5 Mi 1118, 2 Mi 1202, 2 Mi 1937, 5 Mi 7 et 8 et 5 Mi 1183.

Cadastré : exécuté en 1817 : surface territoriale, 616^h divisés en 989 parcelles que possèdent 114 propriétaires, dont 6 forains ; surface imposable, 609^h, savoir : 270 en bois-taillis, 253 en terres labourables, 76 en pâtures, 4^h 56^a en prés, 2^h 13^a en jardins, 1^h 96^a en sol et aisances de bâtiments, 54^a en vergers, 9^a en bois d'agrément, d'un revenu cadastral de 12.628 fr. ; contributions directes en principal, 1.503 fr.

Le sol, d'une moyenne fertilité, produit du blé, du maïs, du méteil d'orge et d'avoine, des pommes de terre, des lentilles, du chanvre, très peu de foin et beaucoup de fourrages artificiels. L'hectare de terre se vend de 2.400 à 3.000 fr. et se loue au plus 50 fr.

Ou élève dans la commune des bœufs, des vaches, des porcs, des chevaux, des mulets, des porcs qu'on engraisse et quelques chèvres ; 100 ruches d'abeilles.



Les habitants fréquentent les marchés de Lons-le-Saunier. Leur principale ressource consiste dans l'agriculture et la vente de leur bois. Ils sont généralement dans l'aisance.

Il y a un chalet dans lequel on fabrique annuellement 8.000 kg de fromages, façon Gruyère, et un menuisier.

Biens communaux : une église ; un cimetière isolé à l'ouest du village ; un presbytère construit en 1847, proche de l'église ; une maison commune établie dans l'ancienne cure, renfermant la mairie, le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 40 à 50 élèves des deux sexes, et 292^h 64^a de bois, pâtures et terres, d'un revenu cadastral de 2.643 fr.

Bois communaux : 221^h 83^a ; coupe annuelle, 6^h 86^a.

Budget : recettes ordinaires, 2.998 fr. ; dépenses ordinaires, 2.932 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Entre le bassin de l'Ain et le plateau ondulé qui se termine brusquement sur le vallon qu'arrose la Vallière, se dresse la chaîne de l'Heute, couverte de noires forêts. Près de la base occidentale de cette côte se trouve Verges, caché dans un pli de terrain. De grands massifs de bois lui ferment l'horizon. Qu'on gravisse la montagne qui lui sert de rideau à l'est, et aussitôt on jouit d'un magnifique panorama. D'un côté, se déploient les plaines de l'Ain et les ruines des châteaux de Mirebel, de Châtillon, de Mont-Saint-Sorlin, de l'Aigle, de Binans, de Beauregard, et de l'autre les plaines de la Bresse, le bourg de Montaigu, qui semble suspendu dans les airs, les châteaux de Montmorot, du Pin, et les pics bleuâtres des environs d'Orgelet et d'Arinthod.

Une route très ancienne traversait le territoire dans le lieu dit le *Bois de la Latte*, mais il n'aboutissait pas au village. On l'appelait le *chemin de Rette* ou le *grand chemin de Lons-le-Saunier à Blye*. Celle, moins importante, qui reliait Verges à Vevy, était nommée la *Pérouse* et venait aboutir dans ce dernier lieu à la voie romaine d'Orgelet à Salins. L'existence de ce village n'est constatée par aucun titre antérieur au XIII^e siècle.

Seigneurie : Verges était dans l'origine un membre de la baronnie de Binans et était administré par un prévôt qui y exerçait la justice moyenne et basse. Pierre, seigneur de Verges, ayant acquis de Jean de Vienne, sire de Pagny et de Binans, certains meix, maisons, hommes, cens et autres droits qu'il possédait à Verges, ainsi que la haute justice, non-seulement sur les domaines vendus, mais encore sur ceux qu'il possédait déjà dans ce village, le duc Philippe-le-Bon, en sa qualité de seigneur d'Orgelet depuis la confiscation des biens de Louis de Chalon-Auxerre et de suzerain de Binans, confirma ce don par une charte du 28 septembre 1434, et permit à Pierre de Verges d'ériger des fourches patibulaires pour l'exécution des criminels, « en raison, dit-il, de la difficulté qu'il y avait de conduire les malfaiteurs depuis Verges aux fourches de Binans et de la résistance qu'ils opposaient souvent en chemin. » Dès ce moment, Pierre de Verges et ses successeurs instituèrent un bailli et tous les autres officiers nécessaires à l'exercice de la justice. Le signe patibulaire fut élevé « sur une *motte dite devant Raitte*, proche le grand chemin tirant dois Blye à Lons-le-Saunier.»

Seigneurs : La famille prévôtale de Verges était probablement une branche cadette de celle de Binans. Albéric I^{er} de Verges vivait en 1240 et eut deux fils, *Girard* et *Albéric II*, qui reconnurent devoir, en 1277, à l'aumônier de l'abbaye de Saint-Claude comme prieur du prieuré de Mont-saint-Sorlin, un cens annuel de 4 quarts de froment sur les dîmes de Verges, et firent hommage, la même année, à l'église de Saint-Claude, des dîmes « des terres de Vuarges et de tout le diesme qu'ils le voient en la paroisse d'illec, à la charge d'un cens de deux quarts de blé, à la mesure de Lons-le-Saunier. »

Jacques, fils de Girard de Verges, se rendit à Blye en 1307, près d'Odon de Vaudrey, abbé de Saint-Claude, et lui prêta serment de fidélité pour le tiers des dîmes de Verges et pour sa part dans celles de Blye.

Ameyron, veuve d'Albéric II de Verges, damoiseau, agissant aux noms de Bernard, Richard et Odette, trois de ses enfants, vendit, en 1309, à cet abbé, tout ce que ces derniers prélevaient sur les dîmes de Blye ; *Renaud*, son fils aîné, conserva seul sa portion.



Nicolas de Vevy et Poncette, son épouse, l'une des filles d'Albéric de Verges, consentirent, en 1310, à faire hommage à Jean de Chalon-Arlay I^{er}, comme seigneur de Châtillon-sur-Curtine, d'un chasal et d'un curtil qu'ils possédaient à Verges, moyennant une somme de 6 livres qui leur fut payée comptant.

Richard de Verges, seigneur de ce lieu, fit partie des nobles qui s'enrôlèrent en 1336 sous la bannière de Jean II, baron d'Arlay, pour combattre Eudes IV, duc et comte de Bourgogne. Il testa en 1360 et laissa d'Agnès, sa femme, Renaud, Guillaume, Jacques et Jean de Verges ; ces deux derniers furent religieux à Baume.

Jean ou *Jeannet* de Verges, qui descendait probablement de Jacques, frère aîné d'Albéric, était qualifié de chevalier et fut père de Pierre et de Richard de Verges. Il mourut en 1390.

Pierre de Verges, en acquérant les droits que Jean de Vienne, sire de Binans, avait à Verges, devint, en 1434, seigneur haut-justicier de ce village, et avança ainsi dans la hiérarchie féodale. Renaudine, l'une de ses filles, s'allia, le 14 septembre 1492, à Aymé du Saix, seigneur de Banans et de la Poype, et en eut huit filles. Humbert, frère de cette dame, épousa Agnès de Frontenay et testa en 1449.

Jean, seigneur de Verges, fils d'Humbert de Verges, n'ayant pas eu d'enfants d'Antoinette, fille d'Antoine de Beyviers, sa première femme, contracta une seconde alliance beaucoup plus brillante que la première. Il épousa, avant 1309, Françoise de Plaine, dame de Mantry et de Mauffans, fille aînée de Jean de Plaine, chevalier, seigneur de Mantry, conseiller-chambellan de l'archiduc Philippe et premier chevalier d'honneur au parlement de Dole, et de Ferrie de Cluny, nièce du cardinal de ce nom. Thomas de Plaine, oncle de Françoise de Plaine, fut conseiller au souverain conseil de Matines, puis chef des conseils et président des parlements de Bourgogne, et enfin chancelier de l'empereur Maximilien et de l'archiduc Philippe.

Jeanne de Verges, dame de Mantry, issue de ce second mariage, épousa Pierre de Corent, écuyer, seigneur de la Motte, de Lyonnières et de Vauluysant. Il est probable que cette dame eut pour sœur Henriette de Verges, alliée à Jean de Genevois, seigneur de Chalain, premier maître d'hôtel de Philibert de Chalon, prince d'Orange, auquel ce prince donna, en 1530, en récompense de ses services, la propriété du lac de Marigny.

Louis de Verges, qui, par une transaction du 30 octobre 1513, abandonna à Philiberte de Luxembourg, mère de Philibert de Chalon, ses prétentions sur la terre de Montaigu, paraît avoir été le frère de Jean de Verges.

Ce dernier ou son fils, nommé aussi Jean, acheta, en 1540, le fief que Jean Pariset, seigneur de Saint-Georges, possédait à Verges, et qui consistait dans la justice sur certains meix ou cens et autres droits seigneuriaux, notamment dans celui de recevoir un jambon de chaque chef de famille de Verges qui nourrissait des porcs. Poursuivi par Constance de Marenches, receveur général en Bourgogne, il fut obligé de vendre, le 13 mai 1556, sous faculté de réachat pendant quatre ans, sa seigneurie de Verges à Antoine de Laubespain, seigneur de l'Isle, l'Aigle, Macornay et Villers-les-Bois, gentilhomme ordinaire de l'empereur Charles V, gouverneur et capitaine du château de Joux, moyennant la somme de 16.000 livres, et sa chevance de la Moutonnière, à Blye, à M. de Romanet, écuyer. Profitant d'une offre plus avantageuse, il céda, le 2 décembre 1558, son droit de réméré à Philibert de Vautravers, seigneur de Domblans, Charrin, gentilhomme de la chambre de l'empereur Charles V. Marguerite Perrenot de Granvelle, veuve d'Antoine de Laubespain, se vit, à son grand regret, obligée de renoncer aux avantages de l'acquisition faite par son mari et de recevoir le remboursement du prix qui avait été payé.

Philibert de Vautravers, capitaine et gouverneur du val de Voiteur, fit commencer, en 1562, la construction d'un beau château à Verges, et mourut en 1587 ; il fut enterré dans l'église de Domblans. Sa



veuve fit achever le château qu'il avait commencé et y passa le reste de ses jours.

Rénée de Vautravers, épouse de Claude-François de Fouchier, baron de Savoyeux, seigneur de Rans en partie, Senoncourt, l'Étoile, etc., et *Charlotte* de Vautravers, alliée à Bérard de Puignon, baron de Cuzy, vendirent, le 7 août 1606, du consentement de Jeanne de la Chambre, leur mère, la terre de Verges à Pierre de Fussey, seigneur de Savigny-en-Revermont, l'Abergement et Verdun-sur-le-Doubs, et à Françoise-Dorothée Boulon, son épouse, moyennant 18.500 livres. Ces acquéreurs, peu satisfaits de leur nouvelle acquisition, revendirent ce domaine, le 11 septembre 1609, moyennant 21.375 livres, à Nicolas de Montrichard, veuf en premières nocces, sans enfants, de N. , fille de Denis de Blye, et remarié, en 1614, à Bernardine de Chauvirey.

Nicolas de Montrichard, seigneur de Verges, capitaine d'une compagnie de 200 hommes, fut nommé, en 1632, capitaine du château de Saint-Laurent-la-Roche, et défendit vaillamment cette place, en 1637, contre le vicomte d'Arpajon. Il ne capitula qu'après avoir essuyé plus de 60 volées de coups de canon. C'est dans ce château, au moment où la peste y entassait les morts les uns sur les autres, que ce vaillant capitaine célébra, en 1637, les nocces de Denise, sa fille et son unique héritière, avec Pierre-Louis de Saint-Mauris, seigneur d'Augerans, fils de Luc de Saint-Mauris, procureur-général au parlement de Dole, et de Charlotte Froissard.

Il défendit avec courage, en 1639, contre les troupes de Saxe-Weymar, son château de Verges, qu'il ne rendit qu'après une vigoureuse résistance, et fut tué l'année suivante à Calais, à la tête de sa compagnie.

Les troupes qui firent le siège du château de Verges, en 1639, brûlèrent le village qui était alors à peu près désert. Les habitants, pour échapper à l'ennemi, avaient cherché un asile dans les bois. La plupart avaient été déjà enlevés par la peste en 1636. Malgré l'arrivée de nouvelles familles, on ne comptait encore à Verges, en 1680, que 18 ménages et 5 maisons.

Denise de Montrichard, dame de Verges, en habitait le château et était déjà veuve en 1665. Jean-Simon de Saint-Mauris, son fils, fut son héritier et se qualifiait de seigneur de Verges en 1701 et 1715. Ce gentilhomme s'allia à Jeanne de Saint-Martin, qui le rendit père de deux fils, *Jean-Charles*, marié à Catherine de Varignolles, et *Bernard-Antoine-Joseph* de Saint-Mauris.

Jean-Charles de Saint-Mauris, seigneur de Verges, laissa une succession très obérée à Yolande-Joseph de Saint-Mauris, son fils mineur. Jean-Simon de Saint-Mauris, aïeul de ce dernier et en ayant la garde noble, vendit la seigneurie de Verges, le 19 avril 1720, à Paul-Alexandre d'Aubarède, moyennant 71.000 livres en billets de la banque de Law. Cet acquéreur et Marie-Anne de Tricaud de la Moutonnière, son épouse, la revendirent, le 24 juin 1727, à Jean-Baptiste Chaillet de Rochejean, avocat au parlement, et à Jacques-Joseph Chaillet, frères.

Jean-Baptiste Chaillet succéda à son frère et resta ainsi seul seigneur de Verges et du fief de la Moutonnière à Blye. Il mourut le 10 janvier 1740, laissant deux fils, *Claude-Joseph* et *Etienne-Alexis*, mort sans enfants avec le titre de chevalier de Saint-Louis et de capitaine d'artillerie au régiment de Grenoble.

Claude-Joseph Chaillet, seigneur de Verges, s'allia, le 3 février 1742, à M^{elle} Ferdinande-Louise de Manse de la Tour de Sainte-Colombe, fille de Jacques de Manse, seigneur de la Tour, commandant de la ville et du château de Blamont, chevalier de Saint-Louis, et de Louise Pécauld de Velclair. De ce mariage naquit un fils, *Jacques-Marie*, mort sans enfants avec le titre de colonel d'artillerie de la marine et de chevalier de Saint-Louis. Il se remaria en secondes nocces, le 5 juillet 1749, avec M^{elle} Thérèse Roux de Grandfontaine, dont il eut *Pierre-Claude* Chaillet, seigneur de Verges et de Grandfontaine, né le 10 février 1750, capitaine d'artillerie au régiment de Grenoble et chevalier de Saint-Louis; *Eugène-Lazare* Chaillet de Verges, né en 1755, lieutenant-colonel au régiment d'Aquitaine et chevalier de Saint-Louis, et *Xavier* Chaillet de Verges, né en 1764, général de brigade, ces deux derniers morts sans postérité.

M. *Pierre-Claude* Chaillet, seigneur de Verges, s'allia, le 6 janvier 1795, à M^{elle} Anne-Marie-Victorine

Domet, fille de Joseph Domet, seigneur de Mont-sous-Vaudrey, ancien président de la chambre des comptes de Dole, et d'Anne-Marie-Restitude Terrier de Santans.



M^{lle} Thérèse-Charlotte-Albine Chaillet de Grandfontaine, fille unique de M. Pierre-Claude Chaillet de Grandfontaine, née le 3 mai 1796, a hérité de la terre de Verges et la possède actuellement. Cette dame a épousé M. André-Jean-Baptiste Chomereau de Saint-André, ancien capitaine de la garde royale, et de ce mariage sont nés M. *Marie-Louis-Gaston*, capitaine de cuirassiers de la garde impériale, et *Marie-Suzanne-Clotilde* Chomereau de Saint-André, épouse de M. le comte Hector de Courten, qui habite son château de Lully, dans le canton de Fribourg (Suisse).

Châteaux : Le plus ancien château de Verges était situé à l'est et à 200^m environ du château actuel, dans un clos appelé le *Verger*. Il ne se composait que d'une grosse tour carrée, bâtie sur une éminence artificielle qu'entourait un large fossé, et était destiné à protéger la gorge par laquelle on pouvait aller attaquer le château de Binans. Cette tour subsistait encore en 1556 et fut comprise dans la vente faite, à cette époque, par Jean de Verges à Antoine de Laubespain. Elle ne fut démolie qu'en 1562, par Philibert de Vautravers.

Le château actuel, l'un des plus curieux de ceux qui restent encore dans notre département, occupait un vaste emplacement et était clos par un fossé et une ceinture de murailles flanquées de plusieurs tours. Une porterie, ouverte sous une tour, donnait accès dans une première cour. On franchissait le fossé à l'aide d'un pont-levis et on rencontrait alors un second portail. La maison-forte se composait d'un grand corps-de-logis flanqué de deux grosses tours circulaires, et d'une aile en retour défendue à l'ouest par deux tours très élevées et ornée à l'est d'une tourelle suspendue en encorbellement et percée d'une petite fenêtre ogivale dans laquelle était une chapelle.

Un incendie, survenu dans la nuit du 31 août au 1^{er} septembre 1746, ravagea ce château et ne respecta que les murs. Les restaurations qu'il a subies ne lui ont presque rien fait perdre de sa physionomie féodale et lui ont conservé son rang parmi les plus agréables résidences du département.

Église : Nous avons eu occasion de citer un titre de l'an 1277, dans lequel Verges est qualifié de paroisse, ce qui fait supposer que l'église existait déjà à cette époque. Cependant, des actes postérieurs nous apprennent que ce village était un membre de la paroisse de Blye. Il n'y eut de vicaire résident que dès le commencement du XVIII^e siècle. L'ancienne église de Verges se composait d'une nef voûtée à plein cintre et d'une chapelle seigneuriale qui s'ouvrait sur la nef par un arc très surbaissé. Cet édifice a été converti, depuis 1842, en châlet.

L'église actuelle, dédiée, comme la précédente, à saint Michel, archange, a été construite en 1842 et se compose d'un porche surmonté d'un clocher, de trois nefs et d'un chœur se terminant en cul-de-four. Quatre piliers carrés en maçonnerie, supportant des arcs à plein cintre, séparent la nef principale des collatérales. Cet édifice, construit avec peu de solidité, a l'aspect d'une salle de spectacle.

Bibliographie : Archives du château de Verges.—Annuaire du Jura, année 1846.